



Laon, le 15 mars 2016

Communiqué de presse

Élection législative partielle dans la 2^e circonscription de l'Aisne Les candidats pour le 2^e tour, le dimanche 20 mars 2016

Suite aux résultats du 1^{er} tour de l'élection législative partielle dans la 2^e circonscription de l'Aisne, deux candidats étaient autorisés à se maintenir au second tour. Ces deux candidats ont déposé leur candidature en préfecture.

Les deux candidats seront donc M. Julien DIVE et Mme Sylvie SAILLARD-MEUNIER. L'attribution des panneaux d'affichage électoral reste inchangé par rapport au 1^{er} tour. Pour le second tour, les candidats utiliseront donc les panneaux qui leur ont été attribués précédemment.

NUMÉRO	CANDIDATS	REPLAÇANTS
1	M. Julien DIVE	Mme Marie-Laurence MAÎTRE
6	Mme Sylvie SAILLARD-MEUNIER	M. Florian DEMARCQ

Comme au 1^{er} tour, pour les 98 communes concernées par cette élection, l'ensemble des bureaux de vote fermera à 18 heures.

De la même manière que dimanche dernier, ce dimanche 20 mars 2016, les services de la préfecture ne pourront pas fournir d'estimation des taux de participation ni de résultat intermédiaire en temps réel. Vous serez destinataires, par mail, des résultats globaux à l'échelle de la circonscription, à l'issue des transmissions réalisées par l'ensemble des mairies concernées à la préfecture.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet_02